
Appel à Projets conjoint SIRIC & NUMEV 2021-2

Votre proposition de projet doit être envoyée avec le sujet « AAP2021-2 SIRIC-NUMEV »
à numev-siric-aap@umontpellier.fr sous forme d'un fichier unique
nommé selon le modèle : AAP2021-2_SIRIC-NUMEV_NOM PORTEUR.SE DE PROJET.pdf

avant le lundi 22 novembre 2021 midi

Cet appel à projet (AAP) organisé conjointement pour la deuxième fois par le [SIRIC Montpellier Cancer](#) et le [LabEx NUMEV](#) a pour but de promouvoir des recherches collaboratives portant sur des problématiques originales, aux interfaces entre la recherche en cancérologie et du domaine des MIPS (Mathématiques, Informatique, Physique et Systèmes). L'un des objectifs majeurs de cet AAP est de soutenir des projets de recherche qui seront susceptibles à terme de produire des réalisations concrètes ou des développements fondamentaux, et de construire des partenariats structurants pour le site montpelliérain.

Les demandes devront s'inscrire dans le cadre d'un partenariat entre des acteurs des deux communautés SIRIC et NUMEV. Les projets de recherche doivent mobiliser au moins une unité de recherche de chaque domaine.

Cet appel soutiendra des initiatives émergentes ou renforcera des projets collaboratifs déjà existants. Les financements accordés seront compris entre 15 k€ et 50 k€ par projet.

Les projets auront une durée limitée à 12 mois, et les dépenses devront être effectuées ou engagées au plus tard avant fin 2022.

Les moyens alloués pour cet appel permettront de financer (ou de cofinancer) :

- du fonctionnement (hors missions et animations scientifiques),
- du petit équipement,
- la gratification de stages au niveau Master,
- des RH dédiées au projet (assistant ingénieur, ingénieur d'études ou de recherche, postdoctorat).

Calendrier :

Date limite dépôt des dossiers : 22 novembre 2021

Visa des directions d'unités (*) : au plus tard le 1 décembre 2021

Sélection des projets : décembre 2021

Réponse aux porteur.se.s de projets : début janvier 2022

**Note : Les directions du LabEx NUMEV et du SIRIC inviteront les directions des laboratoires et/ou des composantes des porteurs de projet à viser les demandes reçues, après soumission.*

Pour être éligibles, les projets doivent répondre aux deux critères suivants :

(1) les propositions doivent être portées par deux porteur.se.s de projet : l'un.e affilié.e à un laboratoire partenaire du LabEx NUMEV (EUROMOV, IES, IMAG, L2C, LIRMM, LMGC, MISTEA, équipes INRIA Camin, Graphik, Lemon, Zenith) et l'autre affilié.e à une unité de recherche ou un établissement hospitalier membre du SIRIC Montpellier Cancer (ICM, CHU Montpellier, IRCM, équipes « Cancer » de l'IGH, IGF, IGMM, CRBM, Laboratoire Epsilon, Plateforme ICEPS).

(2) chaque porteur.se ne peut soumettre qu'une seule demande à cet appel à projets (et à l'AAP NUMEV 2021-2 en général).

Les projets seront évalués par un comité scientifique formé de représentant.e.s du LabEx NUMEV et du SIRIC Montpellier Cancer. Ils seront examinés selon les critères suivants :

1. Pertinence scientifique,
2. Complémentarité du consortium,
3. Qualité de la collaboration,
4. Ambition et faisabilité du projet,
5. Adéquation budget/tâches du projet.

Pour plus d'informations : <https://numev.edu.umontpellier.fr/> ou www.montpellier-cancer.com

Contact : numev-direction@umontpellier.fr ou siric.montpellier@icm.unicancer.fr

Vous trouverez ci-joint le formulaire de soumission du projet. **Le dossier ne doit pas excéder 5 pages (en excluant les annexes) et peut être rédigé en français ou en anglais.**